

La « première enceinte » urbaine de Bruxelles, le monument médiéval civil le mieux conservé de la ville

Stéphane Demeter

Bruxelles ; fortifications ; histoire ; archéologie

L'objet de la recherche

Les appellations « première enceinte » et « deuxième enceinte » découlent de l'analyse des plus anciens plans de la ville, datant du XVI^e siècle (Danckaert 1989), qui montrent clairement deux enceintes concentriques. Diverses hypothèses circulent quant à une ou plusieurs enceintes antérieures à la « première » et on connaît également une enceinte intermédiaire partielle entre la « première » et la « deuxième ». Seules ces deux dernières sont connues par l'archéologie. En attendant une étude approfondie sur les autres et une éventuelle nouvelle classification, nous retiendrons ici la dénomination traditionnelle de « première enceinte ».

La première enceinte de la ville de Bruxelles, longue d'environ 4 km, appartient au type des enceintes sur arcades (de Waha 1999). Il s'agit d'un monument de terre et de pierre. Ses fondations sont constituées de piles quadrangulaires espacées d'environ 4 m, reliées entre elles par des arcs, le tout étant enterré dans un talus de terre. Au-dessus se développe un mur de courtine régulièrement percé d'ouvertures de tir et doublé d'une seconde série d'arcades supportant le chemin de ronde supérieur protégé par un parapet crénelé. Une quarantaine de tours en forme de fer à cheval complète la défense du mur en permettant le contrôle latéral des courtines. L'enceinte était percée de sept portes principales et de cinq portes secondaires. L'ensemble de ce dispositif est précédé d'un large fossé qui était mis en eau dans le bas de la ville.

La construction d'une deuxième enceinte dans la seconde moitié du XIV^e siècle et la « démilitarisation » lente et progressive de la première entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, sans entreprise de démolition systématique, débouchèrent sur un phénomène de « fossilisation » de la première enceinte médiévale dans le tissu urbain postérieur et permirent la reconnaissance de la plus grande partie du tracé et de très nombreux vestiges dès la fin du XIX^e siècle. Si dès la fin de l'Ancien Régime toutes les portes avaient disparu, l'urbanisation des XIX^e et XX^e siècles eut raison de centaines de mètres de courtine et de la plupart des tours.

L'architecture

Les portions de l'enceinte médiévale qui sont parvenues jusqu'à nous ainsi que l'iconographie moderne et contemporaine permettent de décrire sommairement la structure du système défensif. Celui-ci se compose de deux éléments principaux; un fossé et un rempart. Le fossé est l'élément le plus mal connu et son aspect, tantôt sec, tantôt humide, était variable d'une section à l'autre, en fonction de la topographie. L'enceinte est une muraille partiellement enterrée dans un rempart de terre (levée de terre, talus ou « terrée ») dotée de tours à intervalles réguliers et percée de sept portes. Les matériaux utilisés sont des blocs et moellons de grès calcaire bruxellien ou lédien liés par un mortier d'une dureté remarquable. La partie du rempart englobée dans la terrée

est constituée des piles de fondation d'une section d'environ 2 x 2 m qui supportent les retombées de deux séries d'arcades. La première série d'arcades, qui soutient l'élévation du mur proprement dit, d'environ 1 m d'épaisseur, est également enterrée. Cette technique de fondation sur arches permet, d'une part, d'annihiler les travaux de sape souterraine menés par l'assiégeant et constitue, d'autre part, une économie de matériaux par rapport à une fondation pleine et continue. Mais surtout, une telle technique assure une stabilité remarquable de l'ouvrage de pierre tout en préservant la cohésion du rempart de terre. En effet, une fondation continue qui aurait donc tranché longitudinalement le rempart de terre en deux parts, aurait provoqué une érosion très rapide de celui-ci. Les vestiges conservés de ce mur montrent la différence de traitement des parements des maçonneries selon qu'il s'agit d'une partie enterrée ou des structures qui s'élèvent au-dessus de la terrée. La tête du talus devait être suffisamment large du côté intérieur pour permettre de circuler le long du mur et d'avoir accès aux archères. Celles-ci perçaient le mur à intervalles réguliers correspondant à chaque arcade.

Le mur était couronné d'un parapet présentant des créneaux séparés par des merlons qui protégeaient un chemin de ronde supérieur. Ce dernier était soutenu par la seconde série d'arcades exactement accolée à la première puisque fondée sur le même massif enterré, à savoir la pile. La terrée, dont il est difficile d'évaluer la hauteur, a été élevée sur le niveau de sol de l'époque au moyen des terres provenant du creusement du fossé. L'existence même de ce talus repose sur les premières observations archéologiques réalisées dès le XIXe siècle et tant l'iconographie que les essais de reconsti-

tution l'attestent (Martiny 1992, 65). A l'intérieur de la ville, aux abords de l'enceinte, on apercevait tout d'abord le rempart de terre, ensuite la muraille qui s'élevait dessus, percée de meurtrières, puis le chemin de ronde supérieur protégé par le parapet crénelé. A l'extérieur, la pente du talus se poursuivait naturellement dans le fossé (fig. 1).

Sur tout le pourtour du rempart, à intervalles plus ou moins réguliers, des tours en fer à cheval ouvertes à la gorge font saillie sur le mur. Elles sont percées, à chaque étage, de trois archères, deux latérales selon l'axe du rempart qu'elles protègent et une troisième suivant leur axe de symétrie. Toutes les tours ne présentent pas les mêmes dimensions. L'espace interne peut varier entre 3,25 et 3,85 m de large (Martiny 1992, 67). Jusqu'il y a peu, les portes n'étaient connues que par l'iconographie. Elles se présentent sous la forme d'un passage couvert entre deux tours rapprochées. Une fouille préventive en 2000–2001 sur la porte de Treurenberg, un sauvetage en 1993 sur la porte de Coudenberg (Blanquart 2001, 56–68) et un sauvetage en 2002 sur la porte Sainte-Catherine viennent récemment d'apporter les premières données archéologiques sur le sujet (voir la contribution de Ann Degraeve dans le présent volume).

La datation

La difficulté d'interprétation des sources historiques principalement dans l'acception à donner aux termes sensés recouvrir les réalités des enceintes urbaines, l'absence d'étude architecturale complète et comparative des vestiges conservés et la pauvreté des données archéologiques de fouilles ont longtemps laissé la

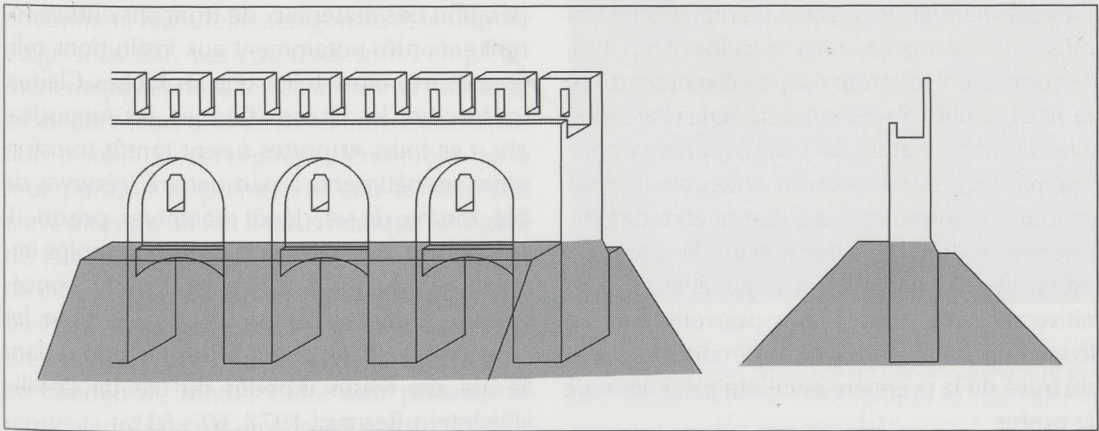


Fig. 1: Schéma constructif de la première enceinte urbaine de Bruxelles (dessin: C. Ortigosa © Région de Bruxelles-Capitale).



Fig. 2: Vue de la tour Saint-Jacques englobée dans les habitations vers 1900 (© IRPA-KIK).

question de la chronologie de la « première » enceinte sans réponse ou, plus exactement, devant plusieurs hypothèses. Aujourd'hui, la relecture de certains documents d'archives (de Waha 1997, 150), de récentes opérations archéologiques fructueuses (Blanquart 2001) et une ébauche d'étude comparative permettent de placer la construction de la première enceinte dans la première moitié du XIII^e siècle. C'est plus que vraisemblablement au duc de Brabant, Henri I^{er} (1190–1235) que l'on doit la décision de lancement du chantier, sans doute vers 1215 (Demeter 2001). Ce chantier a cependant pu s'étaler sur de nombreuses années voire décennies et peut-être même jusqu'à la fin du XIII^e siècle.

Le tracé

Le tracé de la première enceinte est parfaitement connu grâce aux plans du XVI^e siècle qui en donnent encore une image complète ou presque. Il est donc possible de replacer ce tracé sur le plan de la ville actuelle. En 1995, l'équipe de l'*Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles* a entamé cette étude à l'échelle cadastrale du 1/500 qui permet notamment de désigner avec précision chaque parcelle de terrain qui pourrait encore conserver des vestiges de l'enceinte (Demeter, en préparation). En attendant la publication définitive de cette étude, nous pouvons déjà en livrer le résultat principal, une nouvelle carte du tracé de la première enceinte présentée sur le poster.

Le tracé s'explique en fonction de deux principes. Il fallait, d'une part, englober dans une même enceinte trois noyaux de développement existant au début du XIII^e siècle : le *portus* en bord de Senne, le château ducal du Coudenberg et la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule. D'autre part, le relief de la vallée de la Senne et la position des affluents allait dicter la façon de relier les trois sites précités.

L'enceinte dans la ville

Depuis la fin du XIII^e siècle, la Ville peut être considérée, dans les faits, comme propriétaire de son enceinte. Mis à part un cas de concession restreinte d'une partie du fossé à un particulier au début du XIV^e siècle, il faut attendre la construction de la deuxième enceinte pour voir se développer une politique urbaine en matière de cession des anciens remparts. Dans un premier temps, même si la Ville désire obtenir le plus grand revenu de ces concessions, elle tient dans le même temps à conserver son bien intact. L'ensemble des contrats entre la Ville et les concessionnaires reflète cette option dans leurs différentes clauses particulières. Une ordonnance urbaine de 1451 fixe ainsi une série de restrictions à l'usage des anciens remparts dont l'obligation de revêtement en tuiles des tours et murs concédés, l'interdiction des plantations susceptibles d'endommager les fondations des murs et surtout le refus de l'installation d'édifices annexes empêchant la libre circulation sur le chemin de ronde (Martens 1968).

A partir du milieu du XVI^e siècle, la politique de la Ville fut l'exploitation financière totale de son bien sans plus aucune restriction. Percelements et constructions adventices furent autorisés puis bientôt le démantèlement et la récupération des matériaux de tronçons entiers furent accordés notamment aux institutions religieuses riveraines telles que les Riches-Clares, les Jésuites, les Grands-Carmes, les Augustins, etc. Les tours et portes furent tantôt transformées en bâtiments à part entière (réserves de blé, réserve de sel, dépôt d'archives, prison...), tantôt détruites. Des parties plus ou moins importantes du fossé furent également concédées aux fins de culture ou jardin, pour les tronçons secs, de réservoir ou pêcherie, dans le cas des fossés inondés du bas de la ville (Dickstein-Bernard 1977, 62 ; 63).

Ces différentes affectations des remparts et de leurs abords ont provoqué divers aménagements et réfections de la muraille et son inclusion dans le tissu urbain post-médiéval. Les fossés furent également progressivement comblés puis certains bâtis. Une fois ce processus achevé, durant tout le XIX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, ces vestiges se sont peu à peu amoindris au fur et à mesure des transformations et modernisations dictées par les projets urbanistiques (fig. 2).

Les vestiges

Les vestiges de la première enceinte ne sont pas insignifiants, on compte les éléments de huit tours, deux portes, un pont et une bonne dizaine de tronçons de courtine. Tous ces vestiges sont classés comme monument historique mais malheureusement rien n'a encore été fait pour la mise en valeur, ni leur accessibilité au public. Seul trois d'entre eux, sont visibles directement de la voie publique (Licoppe 2001). La « tour Anneessens » ou simplement la « tour d'angle » se trouve à hauteur des numéros 34 et 36 du boulevard de l'Empereur. Elle servit de dépendance à la Steenpoorte qui se situait à l'emplacement du boulevard proprement dit, lorsque la porte fut transformée en prison. Elles étaient reliées entre elles par un passage ouvrant le chemin de ronde. C'est probablement là que François Anneessens fut incarcéré avant de monter sur l'échafaud en 1719. Les démolitions menées en vue de l'établissement de la jonction ferroviaire Nord-Midi qui court sous le boulevard ont permis de dégager cette tour et les deux fragments de courtines qui s'y rattachent. Les éléments d'origine de la tour sont en moellons de calcaire gréseux, les parties en briques sont des aménagements tardifs, notamment la tourelle octogonale et le dernier étage sous toit. Les courtines sont complètement dégagées de la terrée initiale et montrent à l'air libre leurs arcs de fondation. Cette situation trouble la perception d'ensemble de la tour puisque le premier niveau semble très élevé alors qu'en fait il nous manque le repère de l'ancien niveau de sol. La tour est percée de cinq archères à ébrasements obliques doubles et de passages latéraux donnant accès, par un escalier épargné dans l'épaisseur du mur, au chemin de ronde. Cette tour présente la particularité d'avoir un second niveau couvert



Fig. 3: La tour Anneessens et le tronçon de courtine attenant, boulevard de l'Empereur (photo: M. Vanhulst © Région de Bruxelles-Capitale).

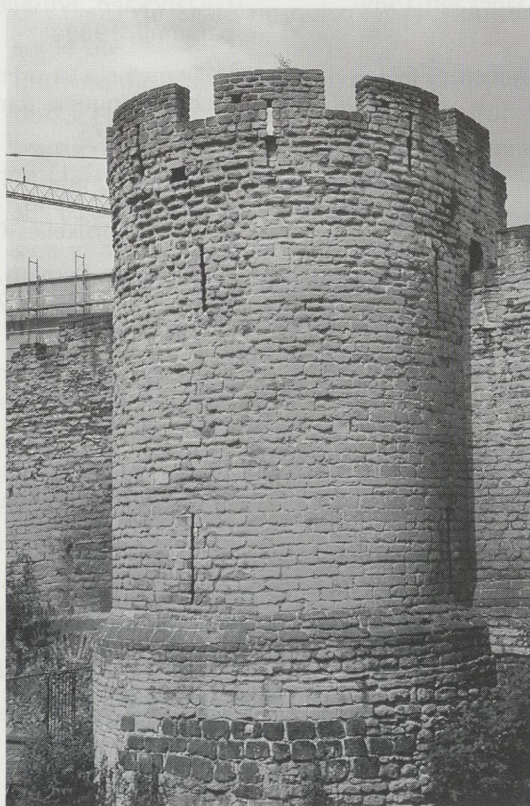


Fig. 4: La tour Saint-Jacques vue du côté de la rue des Alexiens. Le crénelage de partie supérieure est une restauration de 1958 (photo: M. Vanhulst © Région de Bruxelles-Capitale).

d'une voûte et non à ciel ouvert. Sa situation topographique particulière et la différence de niveau de circulation des deux courtines expliquent ce dédoublement (fig. 3).

La « tour de Villers » ou « tour Saint-Jacques » et un long tronçon de courtine se situent entre la rue des Alexiens et la rue de Villers. Du côté extra muros, la courtine et la tour sont visibles dans la cour du Sint-Joris Instituut, rue des Alexiens, 16. La courtine porte encore les traces de son ancienne et complète incorporation dans le tissu de l'habitat : fenêtres percées tardivement, archères obturées. Le sol au pied de la muraille a été fortement surbaissé. C'est pourquoi les arcs de fondation de la courtine, de forme assez irrégulière, sont totalement visibles. Du côté intra muros, seules les arcades en plein cintre soutenant le chemin de ronde, en grande partie détruit, sont visibles, rue de

Villers. Elles sont percées d'archères, aujourd'hui obturées, avec ébrasements obliques et linteaux sur coussinets. L'arc de soutien de l'escalier menant à la tour est en partie reconstitué. La tour est parfaitement typique des tours de l'enceinte de Bruxelles. Elle présente un seul niveau voûté de pierre, combinant berceau et cul de four ainsi qu'une plate-forme supérieure à ciel ouvert, entourée d'un parapet à créneaux avec terrasse de tir. Les deux niveaux sont percés d'une archère centrale et de deux archères latérales. L'accès à ces deux étages était assuré par des escaliers latéraux qui conduisaient également aux chemins de ronde des courtines. Il convient de signaler que le couronnement de la tour et des courtines a été restauré à la fin des années cinquante et ne peut donc pas être considéré comme authentique (fig. 4).

Bibliographie

- | | |
|-------------------------|---|
| Blanquart 2001 | P. Blanquart/S. Demeter/A. de Poorter/C. Massart/S. Modrie/I. Nachtergael/M. Siebrand, <i>Autour de la première enceinte</i> (= Archéologie à Bruxelles 4), Bruxelles 2001. |
| Danckaert 1989 | L. Danckaert, <i>Bruxelles. Cinq siècles de cartographie</i> , Tielt-Knokke, Map-pamundi, 1989. |
| Demeter 2001 | S. Demeter, « La première enceinte de Bruxelles, les nouvelles données archéologiques », dans: <i>Revue belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art</i> 70, 2001, 275. |
| Demeter, en préparation | S. Demeter/C. Licoppe/S. Modrie, <i>Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 10.3. Bruxelles. Pentagone. Fortifications</i> , Région de Bruxelles-Capitale (en préparation). |
| Dickstein-Bernard 1977 | C. Dickstein-Bernard, « La gestion financière d'une capitale à ses débuts: Bruxelles, 1334–1467 », in: <i>Annales de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles</i> 54, 1977. |
| de Waha 1997 | M. de Waha, « Une archéologie urbaine », in: A. Diekmann, <i>Artisanat médiéval et habitat urbain</i> (= Archéologie à Bruxelles 3), Bruxelles 1997, 148–152. |
| de Waha 1999 | M. de Waha, « Les enceintes sur arcs des anciennes principautés belges », in: <i>Les enceintes urbaines (XIIIe–XVIe siècle)</i> , Paris 1999, 197–210. |
| Licoppe 2001 | C. Licoppe, <i>La première enceinte</i> (= Bruxelles, Ville d'Art et d'Histoire 29), Bruxelles 2001. |
| Martens 1968 | M. Martens, « Les droits d'usage et les rentes sur la première enceinte de la ville de Bruxelles pendant l'Ancien Régime », in: <i>Bulletin trimestriel du Crédit communal de Belgique</i> 22, 1968, 203–213. |
| Martiny 1992 | V. G. Martiny, <i>Bruxelles. Architecture civile et militaire avant 1900</i> , Braine-l'Alleud 1992. |

Adresse de l'auteur

Stéphane Demeter
Service des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles
80, rue du progrès, bte 1 (CCN), B-1030 Bruxelles
sdemeter@mrbc.irisnet.be